

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :

Xavier Bracq
02 38 77 33 15
Dominique Lopez
02 38 77 33 19

Destinataires

MONSIEUR - SOCIETE AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL
MONSIEUR LE PRESIDENT - S.M.E.R.S.E. NORD
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE SANCERRE
MONSIEUR LE DIRECTEUR - S.A.U.R. 45
MONSIEUR - ARS DU CENTRE - DD DU CHER

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du
contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

S.M.E.R.S.E

Prélèvement	00085434	Commune	SANCERRE
Unité de gestion	0106 S.M.E.R.S.E	Prélevé le :	lundi 17 février 2020 à 11h20
Installation	TTP 000732 RES L'ORME AUX LOUPS	par :	CARSO-M.CHAUMARD
Point de surveillance	P 0000000951 RES L'ORME AUX LOUPS	Type visite :	AU
Localisation exacte	AVAL DU RESERVOIR		

Mesures de terrain

Résultats	Limites de qualité inférieure supérieure	Références de qualité inférieure supérieure
-----------	---	--

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-L.SEHL) 6901
Type de l'analyse : AMIDE Code SISE de l'analyse : 00087460 Référence laboratoire : LSE2002-18636

PESTICIDES AMIDES. ACETAMIDES. ...

Substance	Résultat	Unité	Limite inférieure	Limite supérieure
Acétochlore	<0,005	µg/L		0,10
Alachlore	<0,005	µg/L		0,10
Boscalid	<0,005	µg/L		0,10
Cymoxanil	<0,005	µg/L		0,10
Diméthénamide	<0,005	µg/L		0,10
ESA acétochlore	<0,030	µg/L		0,10
ESA alachlore	<0,030	µg/L		0,10
ESA metazachlore	<0,030	µg/L		0,10
ESA metolachlore	0,079	µg/L		0,10
Isoxaben	<0,005	µg/L		0,10
Mefenacet	<0,005	µg/L		0,10
Métazachlore	<0,005	µg/L		0,10
Métolachlore	<0,005	µg/L		0,10
Napropamide	<0,005	µg/L		0,10
Oryzalin	<0,020	µg/L		0,10
OXA acétochlore	<0,020	µg/L		0,10
OXA alachlore	<0,030	µg/L		0,10
OXA metazachlore	<0,030	µg/L		0,10
OXA metolachlore	<0,030	µg/L		0,10
Propyzamide	<0,005	µg/L		0,10
S-Métolachlore	<0,10	µg/L		0,10
Tébutam	<0,005	µg/L		0,10

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00085434)

Eau répondant aux limites de qualité relatives aux paramètres contrôlés. A noter la présence de produit phytosanitaire, ESA métolachlore à une teneur inférieure à la limite de qualité de 0,1 µg/l pour les eaux de distribution.

Signé à BOURGES le 9 mars
2020

P/ le Préfet,
La référente eaux

Frédérique VIDALIE